

29 ... GO



Maquis de St Laurent

**Compagnon de la Libération
Edgar Tüpet-Thomé**



St Michel 2020

Hommage aux Harkis



**Plougasnou
La Résistance**



**Mémorial
Indo-Corée**



**Le Bureau
en action**

**Iles Eparses 1974
2° RPIMa**

Retour au Pays



Bonjour Chers Paras, bonjour les Amis (es)

Comme l'image deux tons qui vous est présentée, nous avons connu en 2020 une année bien terne et déroutante et nous aspirons tous à une année 2021, plus rayonnante et réjouissante. Cette pandémie a fortement perturbé nos activités au sein de la section. Mis à part notre Assemblée Générale, rares ont été les occasions où nous avons pu un tant soit peu nous retrouver, les fourches caudines du COVID nous interdisant tout rassemblement festif. Néanmoins, et malgré toutes les contraintes qui nous ont été imposées pour notre "sauvegarde", de nombreux contacts ont été entretenus entre bon nombre d'entre vous. Je vous remercie pour cette action solidaire et communautaire. Au niveau de la section nous avons tenu dans la mesure du possible à participer aux principaux rendez-vous nationaux et patriotiques qui se sont déroulés dans notre département. Nous avons honoré notre saint patron avec ferveur et enthousiasme, et je tiens ici à remercier les organisateurs et les participants qui ont pu se libérer pour se déplacer à Quimper. Malheureusement certains de nos amis nous ont quitté cette année. Là encore l'esprit de Corps, c'est naturellement appliqué. Tous nos Amis disparus ont été accompagnés par une délégation de bérets. Notre drapeau a pu s'incliner devant leur cercueil. A travers ce 29...GO, vous retrouverez toutes les activités et nouvelles qui se sont déroulées depuis notre dernière Assemblée Générale en mars 2020.

Pour le moment il nous est impossible de programmer avec certitude le calendrier de nos principaux rassemblements. Tributaire des décisions qui nous sont imposées, nous vous informerons le plus rapidement possible des activités qui pourront se dérouler. Je pense particulièrement à notre Assemblée Générale(au juvénat de Châteaulin), à la journée festive (à Plogonnec) et enfin à la prochaine Saint Michel à Huelgoat. (sous toute réserve). Soyez tous prudents et gageons que très prochainement nous puissions nous retrouver de nouveau lors de nos manifestations. Tout le bureau se joint à moi pour venir vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis.

Alain

Nos peines

Nous avons la douleur et la tristesse de vous annoncer le décès de notre ami **Patrick GUILLEMOT** survenu à l'aube de ses quatre vingt neuf ans.

UNP : 6956

BP : 78432

Dès 1951, il s'inscrit à la Préparation Militaire Parachutiste au centre de Quimper. Ses études terminées, il concourt pour les E.O.R. Admis dans les corps des officiers il est muté au 3^{ème} B.E.P à Sétif en Algérie et effectue son service jusqu'en 1956. De retour en métropole c'est de nouveau au CIPM de Quimper qu'il sert comme officier de réserve jusqu'en 1960. Suite à un accident de saut, il est contraint de cesser toutes activités aéroportées. Esprit para chevillé au corps, il rejoint dès 1977, la section UNP du Finistère qui vient d'être créée sous l'impulsion du général Balbin et du commandant Le Coq. Dès lors, il n'aura de cesse de se dépenser pour la bonne marche de la section, et durant plus de quarante ans il intégrera sans discontinuité le bureau de la section. D'une grande discrétion, ayant le sens du contact humain, son expérience reconnue par ses pairs, faisait de lui un conseiller fort judicieux lors des décisions devant être prises.



Ses obsèques se sont déroulées le jeudi 10 décembre à Combrit en plein pays bigouden. Malgré les contraintes liées au COVID, une dizaine de bérets et le drapeau départemental de la section ont assisté aux obsèques. Le général(2S) Bertrand Clément-Bollée et une délégation morbihannaise de la Légion Etrangère avec drapeau se sont associés à cet hommage.

Officier de l'Ordre National du Mérite, Croix du Combattant, Chevalier des Palmes Académiques, médaille de bronze du courage et du dévouement.

A ses enfants, petits-enfants et toute sa famille nous présentons nos très sincères condoléances.

Que Saint-Michel lui réserve une place au Paradis des Parachutistes



A l'Honneur



C'est avec grand plaisir, que nous avons été informé par décret du 29 octobre 2020, portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'Honneur, que notre ami **Stéphane HERVÉ**, a été **élevé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur**.

Nous lui adressons nos plus vives et sincères félicitations. Juste reconnaissance pour sa manière de servir son pays, distinction qui honore par ricochet ses amis parachutistes.



Nos amis Bruno RIVOALEN et Gweltaz LE BRIS se sont vus décernés la croix du Combattant

Cette médaille récompense les services qu'ils ont effectué avec leur régiment, le 6^{ème} RPIMa, lors de la mission ONU-APRONUC au Cambodge en 1993.

Nous leur adressons nos plus vives et sincères félicitations.





Les Maquis de Saint Laurent 1944

Depuis plusieurs années, la section UNP du Finistère honore tous les combattants et résistants du maquis de Saint Laurent en **Plouégat-Guérand**. Occasion de se souvenir de ces parachutistes SAS largués sur zone pour soutenir et encadrer ces Français qui résistaient et combattaient les forces ennemies qui occupaient le sol français. Mardi 04 août 2020. COVID oblige, c'est en nombre réduit que nous nous sommes déplacés devant la stèle qui commémore les combats de ce maquis. Présidée par monsieur **Renaud de Clermont-Tonnerre**, **maire de Plouégat-Guérand** et en présence des **maires de Plouégat-Moysant et Saint-Jean-Du-Doigt**, du **chef d'escadron Erwann Laisney**, du **conseiller régional Gwenegan Bui**, et d'une

délégation de parachutistes finistériens, cette cérémonie a respecté le protocole. Après une lecture rappelant l'organisation de ce maquis, deux gerbes furent déposées. A l'issue de la sonnerie aux Morts, la vingtaine de personnes présentes, reprenait en chœur La Marseillaise. Grand merci à **Jean-François Crestey** pour la qualité de l'accueil réservé à la délégation de l'UNP, l'esprit para perdure.



Monsieur François GIROTTO Madame Maryse TOCQUER Monsieur Renaud de Clermont-Tonnerre

A noter la présence de monsieur **Jean-Michel Pinaton** et de son épouse (fils de monsieur Hubert Pinaton). Hubert Pinaton ayant été l'un des éléments moteurs dans l'organisation de ce maquis (volet combattant).



Dernier Hommage au Colonel TÜPET-THOMÉ- Compagnon de la Libération



Le **colonel Edgar Thüpet-Thomé** est décédé le 9 septembre 2020 à l'âge de 100 ans. Les honneurs militaires et officiels lui ont été rendus dans la cour des Invalides, à Paris le 17 septembre. La célébration religieuse s'est déroulée le 19 septembre, en l'église de la petite commune de Binic (Côtes d'Armor) en présence de sa famille et de ses Frères d'Armes . Les sections UNP des Côtes d'Armor et du Finistère s'étaient associées pour rendre un bel hommage à ce parachutiste qui a participé en outre à la libération du secteur de cette Bretagne où finalement il avait posé son sac.

Les mots d'accueil furent prononcés par le **général Francois Budet®** et le **commandant Bernard Le Néel ®**. Malgré la distance kilométrique et les mesures sanitaires du moment , la délégation UNP finistérienne était venue avec deux joueurs de cornemuse, et le drapeau départemental. Notre ami **Yves Sorgniard**, ami proche du **colonel Thüpet-Thomé**, avait promis à notre ancien SAS, que les biniou sonneraient le fameux "Amazing Grace " durant ses obsèques. Cette promesse fut tenue.



La cérémonie religieuse a été célébrée par le **Père Roland Le Gall**, curé de la paroisse. Après la bénédiction du cercueil sur le parvis de l'église, le cortège, cornemuses en tête suivi des drapeaux et des parachutistes, se dirigea vers le cimetière de la



commune situé à environ 400 mètres de l'église. Malgré une pente assez raide, passage obligé pour se rendre au cimetière, les cornemuses n'ont pas arrêté de jouer. Belle prouesse physique, de la part de nos amis **Jean-Noël et Eric**.

Arrivés au cimetière, famille, amis et parachutistes, ont rendu un dernier hommage au Compagnon de la Libération. Les drapeaux se sont une dernière fois inclinés devant le cercueil, et la trentaine de paras présents, chantèrent un de leur chant fédérateur " Debout les Paras "

Le moment était venu de nous séparer.



Hommage aux harkis et autres forces supplétives :



Vendredi 25 septembre s'est déroulée devant le monument aux Morts de la ville de Quimper la cérémonie départementale rendant hommage aux harkis et autres formations supplétives ou assimilées. En préambule de la cérémonie départementale, nous étions invités à participer à nous rendre sur l'emplacement du camp de Lanniron, devant la stèle érigée en hommage aux prisonniers coloniaux.

A 11h00, la cérémonie, présidée par le **préfet du Finistère, Philippe Mahé**, et la **maire de Quimper, Isabelle Assih**, en présence des **sénateurs Maryvonne Blondin et Michel Canevet**, et de la **députée Annaïck Le Meur**, s'est déroulée sur la place François-Mitterrand. Le préfet a lu le message ministériel, évoquant la « profonde reconnaissance et solidarité » de l'État français, avant les traditionnels dépôts de gerbes au monument aux morts. La section UNP29 était fortement représentée lors de cette cérémonie



Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine



La cérémonie départementale de la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine a été célébrée, à L'Hôpital-Camfrout le 08 juin 2020, au mémorial des Finistériens morts pour la France en Indochine et en Corée.

Cette cérémonie était présidée par **Monsieur Ivan Boucher, sous-préfet de l'arrondissement de Brest** et en présence du représentant du maire de L'Hôpital-Camfrout.



Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire, les modalités d'organisation ont été largement modifiées : les porte-drapeaux représentés par une seule personne, la présence des troupes militaires non autorisées. Les personnes présentes, en nombre restreint étant tenus de respecter les mesures de distanciation physique. La cérémonie n'étant pas ouverte au public.

Plougasnou : ville médaillée de la Résistance

La cérémonie de la passation du drapeau des communes médaillées de la Résistance Française s'est déroulée à Plougasnou le 12 septembre 2020.

Cette cérémonie était présidée par monsieur le sous-préfet de Morlaix, monsieur **Gilbert Manciet** et madame **Nathalie Bernard**, maire de la commune, en présence du **général Christian Baptiste**, délégué national de l'Ordre de la Libération et de la Médaille de la Résistance Française et de nombreuses autorités civiles et militaires.

La passation du drapeau a eu lieu entre les communes



d'Yonnax (Ain) et de Plougasnou (Finistère).

Durant un an la commune de Plougasnou sera présente au côté de l'Ordre de la Libération lors des cérémonies nationales inscrites au calendrier commémoratif, notamment à l'Arc de Triomphe et à Colombey-les-Deux-Eglises pour rendre hommage au Général de Gaulle.

Une délégation de la section UNP du Finistère était présente à cette cérémonie. Cette résistance face à l'envahisseur, honorée lors de cette cérémonie, où bon nombre de nos anciens, en particulier les SAS, ont largement contribué à libération de notre pays. Nous étions à Plougasnou pour nous souvenir et commémorer tous ces Braves qui ont combattu pour que la France retrouve sa Liberté.



Deux autres communes du Finistère sont médaillées de la Résistance Française : Brest et l'Ile de Sein



PLOUGASNOU 12 Septembre 2020 avec le général Christian BAPTISTE



Honorer Saint Michel une évidence pour les parachutistes finistériens.

Face à la pandémie qui tisse sa toile sur notre pays et dans le monde, nous sommes tous imprégnés par cette volonté de continuer à vivre, de rester au contact de nos proches et de nos amis.



Nous avons été contraints d'annuler notre Saint-Michel programmée à Huelgoat chez notre grand ami le **capitaine® Marcel Clédic**. Pourtant le programme concocté par nos amis du bureau était de belle facture. Comme l'année dernière, l'affiche était alléchante. Nos amis spécialistes de l'ETAP se faisaient un plaisir d'exécuter un saut de démonstration en parachute. La situation sanitaire du moment en a décidé autrement.

Depuis plus de soixante douze ans, les parachutistes ont à cœur d'honorer leur saint patron au plus près de la date d'anniversaire le 29 septembre. Nous avons tous en mémoire les photos où les combattants, l'arme en bandoulière assistaient à la messe, et s'accordaient quelques instants de recueillement avant de repartir au combat.

En 2020, tout en menant un combat différent, face au virus, nous nous devions de nous retrouver dans un format réduit, dans une église pour honorer Saint Michel et nous recueillir pour tous nos camarades disparus dans l'année.



Les premiers contacts établis avec le diocèse de Quimper, nous laissaient présager que notre rendez-vous annuel pouvait avoir tout l'éclat que nous avons connu les années précédentes.

Le **Père Philippe Jézéquel** a accepté avec grand plaisir de célébrer la messe en la cathédrale saint Corentin de Quimper.

Notre programme spécifique Saint Michel présenté à l'équipe paroissiale fut immédiatement approuvé. Les membres du bureau pouvaient dès lors intervenir.

Une semaine avant la célébration, tous les principaux acteurs se retrouvaient dans la cathédrale afin de régler les derniers points de détail. Animatrice, organiste, musiciens de la section et enfin ordonnateurs du bureau ajustaient finement toutes les interventions devant se dérouler lors de la messe.

Le jeudi 15 octobre dès 9h00, le parvis de la cathédrale s'anime. Masque sur le visage chacun prend plaisir à se retrouver. Cinq minutes avant de pénétrer dans la cathédrale, les cloches de volée de l'édifice sonnent à tout rompre. Le ton est donné.

Le **Père Philippe Jézéquel** nous accueille à la porte d'entrée de la cathédrale. Porte-drapeaux, parachutistes s'engouffrent dans la nef. Quelques instants plus tard, la bannière Saint Michel de la section et sa garde d'honneur rejoignent leurs emplacements . L'office religieux peut commencer.....

Un grand merci au Père Jézéquel et à son équipe paroissiale. Gros coup de chapeau encore une fois à toute l'équipe du bureau, pour son investissement et son efficacité. Leur enthousiasme a été très communicatif auprès de l'ensemble des adhérents. Enfin, l'orgue et la cornemuse de notre ami **Jean-Noël** ont apporté un plus indéniable à cette cérémonie, notamment lorsque l'ensemble des participants ont entonné la Prière des Parachutistes.

Remerciements aux associations amies présentes avec leurs porte-drapeaux : **UNC/Quimper - AATDM29 - Les Fusiliers Marins Finistère Nord**

A notre ami **Alain Bodivit**, qui durant son séjour en Indochine, a côtoyé à maintes reprises les paras. Membre d'équipage d'un Dakota au sein de l'escadron Béarn, il a participé à de très nombreuses missions de largage.

A l'année prochaine



Décision douloureuse prise par le bureau

Jeudi 03 septembre 2020, s'est réuni à Plogonnec, le bureau de la section UNP du Finistère.

A l'ordre du jour figurait notre grand rendez-vous annuel, la Saint-Michel. Chaque membre du bureau étant invité à exposer sa position sur le maintien ou non de cette cérémonie.

Il est vite apparu, que notre projet était jalonné de nombreux obstacles, tous ayant une connexion avec ce COVID 19.

Les mesures sanitaires imposées par la préfecture à travers le



protocole à respecter, clouaient au pilori toutes initiatives de notre part. Deux moments forts de notre journée se trouvaient ainsi irrémédiablement dénaturés: l'office religieux et le repas de cohésion.

Après un tour de table où chacun s'exprima, un vote massif se prononça pour l'annulation de notre Saint Michel à Huelgoat. Cette décision prise, s'inscrivant totalement dans le sens de la responsabilité et de la solidarité vis à vis de nos adhérents



notamment les plus anciens.

Néanmoins le bureau prit la résolution que notre saint Patron serait malgré tout honoré cette année. Le jour même, les démarches nécessaires afin que notre section puisse organiser un office religieux dans les prochaines semaines étaient engagées.

Outre le plaisir de se retrouver lors de cette réunion et d'avoir pris une décision qui n'était pas évidente, le bureau ressortait renforcé dans cette épreuve. A l'issue un repas commun symbolisait cette cohésion.

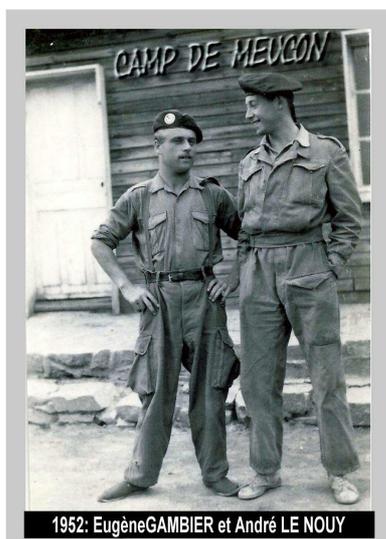


Retour au Pays

Un petit événement s'est passé lors du confinement de cet été, il concerne directement l'un de nos plus anciens adhérents de la section UNP du Finistère. Venant de fêter son quatre-vingt quinzième anniversaire, notre ami **Eugène GAMBIER** a écouté les sages conseils que lui donnaient les membres de sa famille. Après plus de 60 ans de présence en Bretagne, il a pris la décision, de rejoindre son cercle familial dans l'Oise. Dès que la situation sanitaire le permettra, lors d'une cérémonie patriotique il s'est promis d'être avec son frère Guy, ancien parachutiste du 5ème BCCP, avec les anciens combattants devant le monument aux Morts de sa commune. Avouons que ce serait bien sympathique de voir ces deux frères réunis.

Les contacts sont maintenus avec la section, souhaitons à notre ami Eugène un bon retour aux sources.

Plus de soixante ans de présence en Bretagne.



1952 au Camp de Meucon



1985 devant la stèle du Camp de Meucon



2012 Mémorial Indo-Corée

Hommage aux Morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie



Il est des abandons qu'il est difficile d'assumer, il est des renoncements qu'il est impossible de justifier. Dans notre histoire, la guerre d'Algérie et les combats en Afrique du Nord ont souvent été l'occasion de telles défaillances de la part des autorités publiques d'hier.

La reconnaissance envers les soldats, appelés et engagés, envoyés par la France sur le territoire algérien au-delà de la date d'entrée en vigueur des accords d'Evian du 18 mars 1962, jusqu'au 1er juillet 1964 a été reconnue en 2018. Tous désormais peuvent prétendre à la délivrance de la Carte du Combattant.

Samedi 05 décembre la cérémonie s'est déroulée, à Pleyben, devant le mémorial érigé en l'honneur de tous les finistériens morts pour la France, durant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

Conformément aux normes sanitaires un nombre limité de participants était autorisé.

Présidée par madame la **sous-préfète Léa Polpin**, récemment arrivée à la sous-préfecture de Châteaulin, en présence de madame **Amélie Caro**, maire de Pleyben, du député **Jean-Charles Larsonneur**, de monsieur **Sylvain Le Berre**, directeur de l'ONAC, cette cérémonie était empreinte d'une grande solennité, devoir de mémoire oblige.

Un premier message a été lu par monsieur **Christophe Eveno**, représentant le président départemental de l'UNC. Le message ministériel étant lu par madame la **sous-préfète Léa Polpin**. A l'issue, quatre gerbes sont déposées, dont une au titre de l'UNC-UNP.

Les drapeaux se sont inclinés lors de la sonnerie aux Morts et de la minute de silence, puis une belle Marseillaise,

chantée

à

capella fut entonnée par l'ensemble des participants.



Deux personnalités étaient présentes pour la première fois devant ce mémorial;

Madame Léa Polpin sous-préfète nouvellement affectée à la sous-préfecture de Châteaulin et **madame Amélie Caro** récemment élue maire de Pleyben.

Très attachée à cette commémoration et à ce devoir de mémoire, une délégation de la section UNP du Finistère s'était associée à cet hommage.

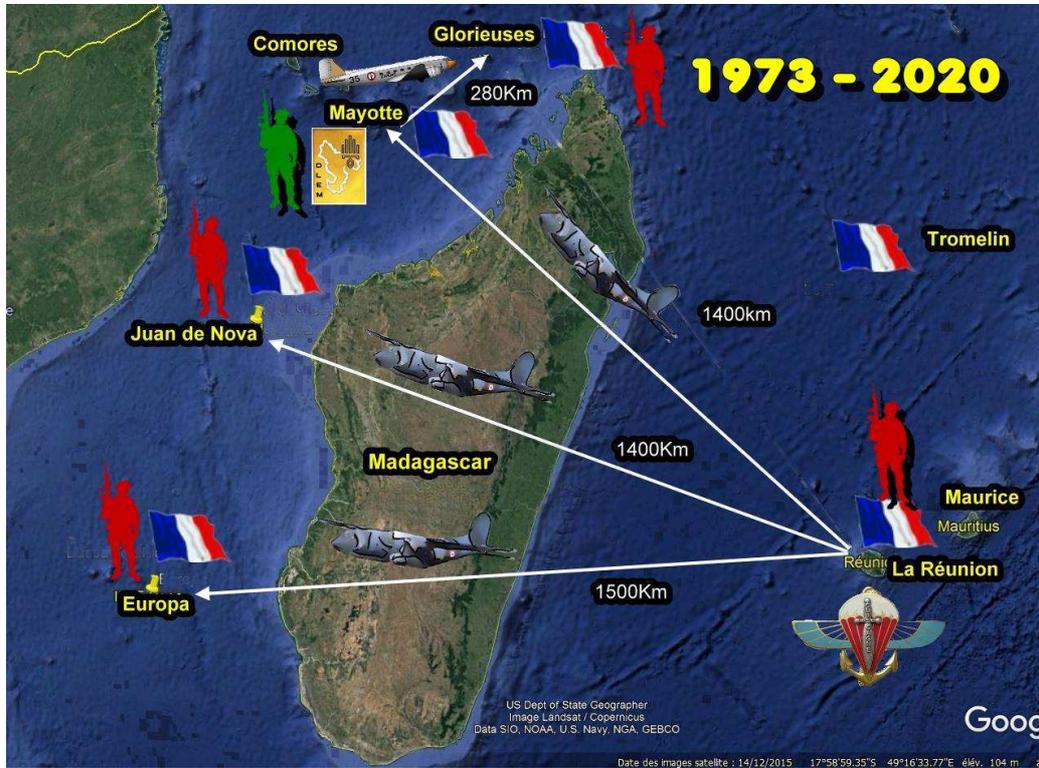


Souveraineté des Îles Éparses: le 2^{ème} RPIMa en action

Depuis près de cinquante ans, la présence militaire sur les îles Éparses contribue à l'affirmation de la souveraineté française dans le canal du Mozambique et à la préservation du milieu naturel. Elle est opérée par les Forces armées de la zone Sud de l'océan Indien (FAZSOI). Plusieurs corps d'armée sont présents:

- un détachement du 2^o RPIMa et du DLEM (légion)
- un représentant de la gendarmerie (officier de la police judiciaire)
- la Marine Nationale

Nous sommes en 1973. Huit accords de coopération entre la France et la République malgache ont été signés en juin, à Paris, par M. Jean-François Deniau, secrétaire d'État aux affaires



étrangères, et le capitaine de frégate Didier Ratsiraka, ministre malgache des affaires étrangères. Le plus important de ces accords est celui qui traite des questions militaires. Il stipule que les **troupes terrestres françaises quitteront le territoire malgache avant le 1er septembre prochain**. Deux régiments basés sur la Grande Île sont directement concernés: le 3^{ème} R.E.I basé à Diego Suarez et le 2^{ème} R.P.I.M.a stationné à Ivato près de Tananarive. Enfin, en ce qui concerne la **base navale de Diégo-Suarez**, le statu quo est maintenu pour une période de deux ans.

Le temps presse, le 2^{ème} R.P.I.M.a rejoint l'île de La Réunion. Faute d'infrastructure suffisamment importante pour recevoir toutes les composantes du régiment, les compagnies sont **ventilées à Saint-Pierre, Saint-Leu et enfin à la Plaine des Caffres**. Quant au 3^{ème} R.E.I, la 2^{ème} compagnie s'implante à Dzaouzi aux Comores, le PC et les autres compagnies du régiment s'installent à Kourou en Guyane.



La revendication malgache concernant les îles fait craindre à la France "un coup de force". Il est urgent d'assurer la souveraineté de la France. Le commandement (FAZOI) charge la 2^{ème} Compagnie du DLEM de mettre en place dès que possible, un détachement militaire sur ces trois îles: **Europa, Juan de Nova et les Glorieuses**. Cette mission incombe au Détachement de la Légion Étrangère de Mayotte jusqu'en mars 1974. Toutes les cinq semaines la relève s'effectue entre sections de la légion. Afin de soulager la 2^{ème} Compagnie du DLEM, le **général commandant les FAZOI**, décide d'inclure le 2^{ème} R.P.I.M.a dans la noria des relèves. Le **colonel Ralph Firth**, patron du régiment, informe le **capitaine Philippe Schaeffer** commandant la 1^{ère} Compagnie, composée entièrement de parachutistes engagés, qu'il doit être en mesure d'assurer la relève courant mars 1974. La section du **lieutenant Daniel Loridan** est désignée et reçoit l'ordre de se préparer pour effectuer cette mission loin de sa base. Comme pour la légion, une seule et même section sera mise en place sur l'ensemble des îles. Seule condition exigée par le Chef de Corps: tout chef de détachement devra être titulaire d'un brevet du 2^{ème} degré. Le problème ne se posant pas pour le lieutenant et son adjoint, il faut trouver au sein de la compagnie, un cadre remplissant les conditions pour assurer la fonction sur la troisième île. Aucun cadre n'étant disponible, le **lieutenant Daniel Loridan** propose au colonel de désigner un de ses chefs de groupes pour répondre à la mission. Après concertation et une mise en garde sévère dans l'exécution parfaite de la mission, la proposition est acceptée, les dés sont jetés. La répartition géographique suivante est planifiée: **le chef de section sur Europa, le sous-officier adjoint à Juan de Nova, enfin le chef de groupe aux Glorieuses**. L'organigramme des trois détachements est identique et se compose d'un chef de détachement, d'un infirmier, d'un radio et de sept parachutistes, d'un gendarme qualifié officier de police judiciaire.

Afin de mieux appréhender cette mission, l'état-major organise une reconnaissance pour les trois chefs de détachement. Faute de temps, seules Juan de Nova et les Glorieuses seront inspectées et visitées. Ce contact avec les éléments de la légion sur place est primordial. Les futurs responsables parachutistes cherchant dès à présent à s'imprégner au mieux de leur future mission. Découvrir sur le terrain, les conditions de vie

permet à chacun de cerner au mieux l'état d'esprit nécessaire pour que la mission soit une réussite. Tous les détails vus sur le terrain, sont notifiés sur le carnet des futurs chef de détachement. De retour à La Réunion, les préparatifs vont bon train. Des cours intensifs sont programmés pour le radio et l'infirmier, deux postes clés pour ce type de mission. Chacun se voit attribuer une responsabilité dans la préparation. Pour l'élément devant rejoindre les Glorieuses, le caporal-chef le plus ancien se charge de réceptionner l'alimentation sous forme de rations collectives et les matériel divers. Il est aussi l'adjoint du chef de détachement. Tous les éléments sont mis en place à partir de l'aéroport de Saint-Denis. Le groupe Europa et Juan de Nova rejoignent directement leurs îles par vol direct. En ce qui concerne le groupe devant rejoindre l'île Glorieuse, la mise en place s'effectue en deux temps. C'est à bord d'un C160, que le groupe embarque en partance pour **Dzaouzi aux Comores** A peine atterri, le groupe se charge de débarquer le matériel et le ravitaillement pour le transférer à bord du DC3 de la Marine venant de Diégo Suarez. La piste d'aviation des Glorieuses, trop courte, ne pouvant recevoir le Transall.

Le dernier trajet (280 km), s'effectue avec nos amis de l'aéronavale.

Coup d'œil sur les Glorieuses. Accueilli par le chef du détachement en poste, le groupe rejoint rapidement la zone vie. Pas le temps pour les hommes de s'extasier sur la beauté du site. Chacun



Piste d'aviation : Retour sur Dzaoudzi

prend auprès de son homologue légionnaire les consignes devant être appliquées durant la durée de la mission. Les directives transmises, les ordres fusent, déjà les moteurs du DC3 tournent, il est temps pour les légionnaires, de rejoindre la base du DLEM. Toujours impressionnant de voir décoller un avion mythique pour les parachutistes, surtout à partir d'une piste de " fortune ". Face à son destin, chacun mesure avec sérieux et humilité la tâche qui l'attend. Durant trente cinq jours, seule une cohésion totale sera synonyme de succès dans l'accomplissement de la mission.

La tension ayant baissée d'un cran, le chef de groupe s'attache à prendre contact avec un élément resté sur place après le départ des légionnaires. Depuis plusieurs années, la **météo nationale** a implanté une base sur chacune des îles. Ce détachement composé uniquement de réunionnais est en place pour environ deux mois. Après un accord entre l'Armée et la direction Météo France, il est convenu que le détachement militaire peut bénéficier des installations construites au profit des météorologistes. Chaque responsable s'attache à faire respecter les modes de vie des uns et des autres. D'un commun accord les repas sont pris ensemble. C'est ainsi que toutes les incompréhensions ou maladresse de la part des uns ou des autres sont vite réglées et gommées par le dialogue. Sur l'île a été construit un four à pain. Le préposé boulanger du groupe s'attache chaque jour à s'améliorer dans la qualité de son pain. Après quelques échecs, il réussit à maîtriser la cuisson, et l'ensemble du groupe apprécie à sa juste valeur la qualité du produit proposé. Concernant les repas durant tout le séjour, les cuisiniers vont preuve d'imagination pour améliorer les différents lots de rations collectives qui ont été apportés. Pas de viande fraîche au menu, frigidaire et congélateur non prévu pour l'élément militaire.

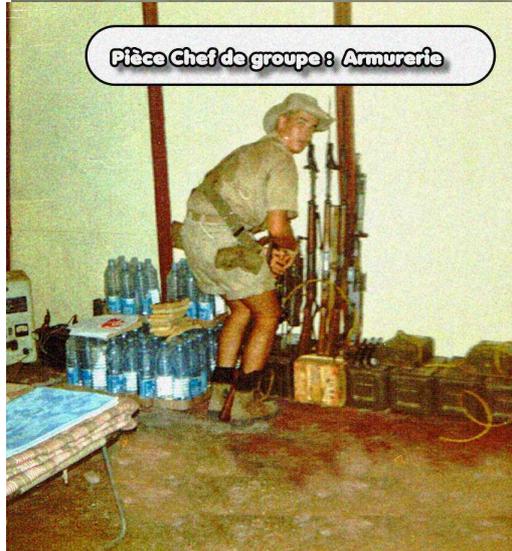
La vie quotidienne est rythmée par les servitudes incontournables, les exercices de transmissions et la mise en place d'un poste de guet face à la seule passe navigable du lagon. De son côté, le radio assure plusieurs fois par jour des vacations avec l'Etat-Major basé à Saint-Denis à La Réunion. Petit moment de détente autorisé toujours en binôme, la pêche aux coquillages. Ne disposant pas d'équipement de sport, seul le footing est pratiqué, toujours minimum par deux. Le maintien en bonne santé et sans blessure est la priorité du chef de détachement. Vue l'éloignement des bases arrières, toute évacuation sanitaire deviendrait vite un gros problème. Petit détail qui a son importance, à la demande des parachutistes, le chef d'élément a réussi à amener avec le groupe une petite chienne. Matriculée, elle fait partie de l'équipe cynophile, assurant la garde du dépôt de munitions de la Plaine des Cafres Elle devient vite la coqueluche du détachement et un superbe remonte-moral lors des défaillances humaines.

Le 02 avril 1974, la radio annonce le **décès du Président de la République monsieur Georges Pompidou**. Le drapeau français flottant au mat des couleurs est mis en berne.

Les jours s'écoulent, sans heurt, ni problème particulier, jusqu'au moment où en pleine nuit le gendarme vient réveiller le chef de détachement. Des gémissements se font entendre à proximité de la tente 56, lieu où dort le groupe de combat. Très rapidement dans les faisceaux de la torche apparaît un parachutiste étendu sur le sol et se plaignant de fortes douleurs. Branle bas de combat dans le campement, la situation tant crainte par le chef de détachement, l'oblige à déclencher une demande d'EVASAN. Malgré la nuit et un éclairage très moyen, le dispositif se met en place. Deux actions parallèles sont mise en œuvre: la prise en compte du parachutiste souffrant le martyr et la

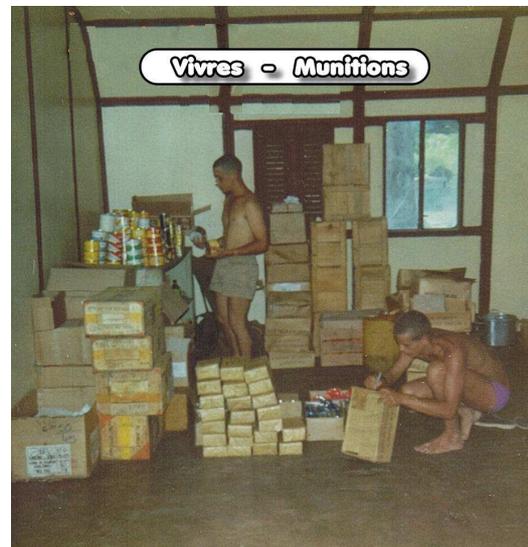


Tente 56 : Zone vie du groupe



Place Chef de groupe : Armurerie

mise en alerte, les cours d'armement, de



Vivres - Munitions

prise de contact par le radio-télégraphiste avec la base de Saint-Denis. La demande d'évacuation sanitaire s'effectue, un dialogue questions-réponses s'instaure entre le chef de détachement et le médecin de La Réunion. Finalement notre parachutiste est évacué à bord du DC3 dès lendemain, puis hospitalisé à La Réunion. Malgré la distance et les difficultés rencontrées, chacun à son poste a répondu présent.

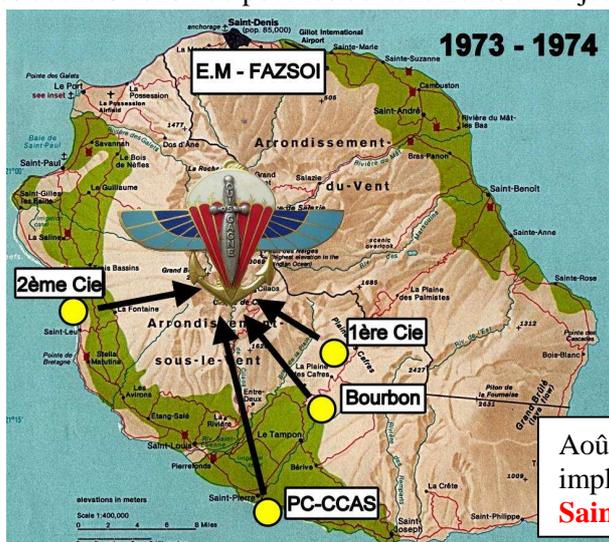
La fin de mission approche, la relève est attendue. La section Vert 1 du **lieutenant Daniel Loridan** (1^{ère} Cie) s'apprête à transmettre les consignes à une autre section de la même compagnie. Il a été décidé que les relèves seraient effectuées durant un temps par la même compagnie.

Absente durant un peu plus de cinq semaines, la section est de nouveau rassemblée à la Plaine des Cafres où est basée la compagnie para. Ils sont fiers d'avoir exécuter sans faille cette mission. Ces heureux précurseurs étaient bien loin d'imaginer que près de cinquante plus tard, les îles Eparses continueraient à voir atterrir le C-160 Transall et débarquer des militaires pour effectuer une nouvelle relève.

Premier insigne du 2^o R.P.I.M.a réalisé et déposé aux Glorieuses



Aujourd'hui en 2020, les infrastructures permettent aux personnels militaires et scientifiques de vivre dans des conditions beaucoup plus agréables. La piste d'aviation des Glorieuses rallongée, conforme aux normes de sécurité imposée, autorise au C-160 Transall ou Casa de se poser sans problème. La station météo est totalement automatisée. La répartition des missions est la suivante : le **DLEM** est chargé d'effectuer les relèves sur les Glorieuses, Juan de Nova et Europa sont de la responsabilité du **2^{ème} RPIMA**. On compte ainsi 9 rotations annuelles pour la mise en place des relèves. Les liaisons aériennes permettent de relever les équipes, d'acheminer du matériel en petites quantités, et de procéder, par des entreprises civiles spécialisées, à l'entretien des osmoseurs et groupes électrogènes. Les tournées logistiques par bateau, assurées par **le Batral** (bâtiment de transport léger de la Marine nationale) et de manière exceptionnelle par **le Marion-Dufresne**, permettent d'acheminer du matériel de tous poids et tailles, d'évacuer les déchets, de compléter les stocks de carburant, des matériaux de construction volumineux et lourds, soit tout le nécessaire pour assurer une autonomie complète dans tous les domaines, avec les réserves qui s'imposent (eau, nourriture, carburant...). Le détachement militaire assure l'accès aux îles par les moyens aériens et maritimes, participe à la surveillance générale des approches côtières et de l'intérieur de l'île, à la protection des îles et au bon fonctionnement du camp. Il assure ainsi l'entretien des pistes et du casernement, les entraînements de sport et de tir, la surveillance de la réserve naturelle et des missions liées à la protection de l'environnement en lien avec les **TAAF**. Le recyclage des déchets constitue pour les détachements un enjeu majeur, tout comme la diminution de l'empreinte énergétique, l'entretien des



pistes sommaires, et le maintien en bon état des réseaux de transmission. Pendant plusieurs décennies, des déchets de diverses natures se sont accumulés sur les îles. Face à cette problématique, les TAAF ont développé une politique exemplaire de tri des déchets et de dépollution des îles. C'est dans ce cadre que la **première rotation du Marion-Dufresne dans les îles Éparses en 2009** a été consacrée au nettoyage des îles. Aujourd'hui, les déchets sont incinérés quotidiennement quand cela est possible, ou stockés et rapatriés à La Réunion et à Mayotte pour y être traités.

* Le niveau de la fonction de chef de détachement ne permet plus à un chef de groupe d'occuper ce poste, un capitaine peut se voir confier ce commandement.

août 1973: Le 2^o RPIMa débarque à La Réunion. Les compagnies sont implantées dans le sud-ouest de l'île
Saint-Pierre - La Plaine des Cafres - Saint-Leu - 23^{ème} Km Tampon